

Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2009

Présents : Bernard BACON, Jean-Claude PEPIN, Olivier FABRE, Jean-Marie HUGONY, Elisabeth ROMAN, Lionnel GOSSE, Fernand PLANCHON, Jonathan ARS, Gilbert SERODES, Claude CHAUSSE, Laurent GRANIER.

Convention de pâturage :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la convention lu par Mr le Maire. Mr PLANCHON s'abstient de voter.

Ramassage scolaire :

Pour l'année 2008/2009 la participation par élève s'élève à 180 € par an. La participation de la commune est donc de 2 160 €.

Vente à Mr SAINT-PAUL à Ancette :

L'enquête publique n'a fait ressortir aucune opposition. Le Conseil Municipal désigne Mr Jean-Claude PEPIN pour représenter la commune dans cette vente.

ATESAT :

Le Conseil Municipal accepte de reconduire la convention ATESAT. Son montant est de 152,28 € par an.

Régularisation voirie communale de la Brugère :

Le Conseil Municipal autorise le passage du géomètre, Mr ROMEUF, et le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Station d'épuration de Verrières :

Suite à un appel de prix, le Cabinet CETI a choisi l'entreprise GALTIER à Saugues pour la réalisation des travaux. Son devis est de 48 990 €.

Questions diverses :

- Amendes de polices : la dotation affectée est de 1 775,84 €. Elle concerne le Pont de la Brugère (remplacement des gardes corps) et le village d'Ancette (panneaux de signalisation).
- Augmentation de l'eau : problème soulevé par Mr PLANCHON qui n'est pas contre l'augmentation de l'eau mais qui refuse de la payer pour cette année puisque la

délibération est intervenue trop tard pour qu'elle puisse être appliquée sur la consommation 2008/2009.

- La commission doit être réunie concernant les travaux SDEE.
- Embauche d'un employé communal dans le cadre du retour à l'emploi. Une aide sur salaire de 77 % sur 2 ans et exonération des charges sociales. Critères pour postuler avoir moins de 25 ans ou plus de 50 ans).
- Ecole de Verrières : rdv le 17 novembre avec architecte conseil du CAUE
- Bornes pour tonne à eau : en attente du devis du SDEE
- Informations sur les travaux 2009

Travaux	Devis	Coût réel	Subvention	Autofinancement
Pont de la Brugère	28 000 €	20 500 €	17 880 €	2 682 €
Route de Malviala	16 400 €	8 350 €	5 540 €	2 610 €
Barrières	Autofinancé par les amendes de police			
Poste EDF Ancelpont	3 650 €	Travaux en cours	1 825 €	

- Concernant le dossier des inondations, la commune attend une subvention du Conseil Régional de 3 840 €.
- Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour sa participation au départ à la retraite de Mme FABRE.